

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 19 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

**Administrateurs absents excusés :**

GENETAY Stéphanie ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; RASLE-ROCHE Morgan.

**Administrateurs absents :**

BUTEL Pierre-Yves ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLOAS Mireille ;

**Administrateurs absents ayant donné pouvoir :**

Néant.

En exercice : **25**  
Présents : **16**  
Absents : **09**  
Représentés : **00**

Date d'envoi des convocations : **05 novembre 2020**  
M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 49-11-2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA MAISON DE L'ARGOAT  
POUR LE LANCEMENT D'UN PROJET DE RESSOURCERIE

L'Association Maison de l'Argoat est une association d'insertion intervenant sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle dispose d'un atelier d'adaptation à la vie active qui travaille à récupérer et réparer du petit matériel.

Afin d'éprouver le modèle économique et tester cette activité, l'association loue un local pour y vendre le matériel déjà en stock.

Le projet, à plus long terme, serait d'ouvrir une ressourcerie sur le territoire avec une mission confiée à un professionnel chargé de développement.

L'association prend en charge sur ses fonds propres une partie du coût de la location du local mais n'est pas en mesure de tout financer. Dès lors, elle sollicite le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération sur un financement de 6 000 €.

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

**PROPOSE**, de verser une subvention à la Maison de l'Argoat pour le lancement d'un projet de ressourcerie.

**DECIDE**, de financer La Maison de l'Argoat pour le lancement d'un projet de ressourcerie à hauteur de 6000 €.

**PRECISE** que les crédits sont inscrits à l'Article 6574, du budget CIAS.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en sous-préfecture le 23/11/2020  
et de publication le 23/11/2020  
Le Président,



Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente,

